Solidaires Union syndicale Sud PTT
Section Euroméditerranée

# Emploi, Rémunération : C'EST MAINTENANT !?

## SI L'ON NE VEUT PAS SE CONTENTER DE MIETTES, AGIR POUR LA RÉMUNERATION : C'EST MAINTENANT !

**Les NAO sont ouvertes depuis la fin décembre (chaque année à la même période dans toutes les boites une Négociation Annuelle Obligatoire a lieu entre Direction et OS sur les salaires), les chiffres qui circulent sont risibles : 0,2 % d'augmentation… Sans surprise nos dirigeants brandissent l'argument de la crise pour justifier leur rapacité ! Après les minables 0,99 % d'augmentation du SMIC, on sait à qui, gouvernement et patronat, veulent faire payer la crise sanitaire ! Mais l'addition pourrait être plus corsée que cela ! Des menaces réelles pèsent sur les primes, en particulier celle d'intéressement. Nous rappelons que La Poste à déclaré en Conseil d'Administration avoir repris la provision de 61 millions d'euros destinée au paiement de cette prime : « pour cause de mauvais résultats liés au COVID ».**

## 2021 : L'ANNÉE OU NOTRE RÉMUNERATION POURRAIT BAISSER ?!

L'argent est là, le discours sur la crise sanitaire sert à amplifier la logique d'austérité pour les salarié-e-s, celles et ceux qui étaient qualifiés « **d'indispensables à la vie de la nation** » sont curieusement redevenus des « **coûts** ».

**Nous n'accepterons jamais ce discours culpabilisateur ! Au contraire nous revendiquons :**

**IL EST DONC URGENT D'OBTENIR :**

- ➥ ***Une réelle augmentation générale des salaires !***
- ➥ ***Un treizième mois !***
- ➥ ***Des promotions pour toutes et tous !***

## LOCALEMENT AGISSONS POUR :

⇨ **Une revue d'effectif pour déterminer les possibilités de promotion sur l'établissement !**

⇨ **Une prime d'équipe conséquente pour l'ensemble du personnel d'Euromed sans condition !**

*« Rappelons que la prime d'équipe a été augmentée (jusqu'à 670 euros) et élargie (collecte et remise, manutention, agent de quai, cabine) ».*

## L'ARGENT DE CETTE PRIME EXISTE, ALLONS LA CHERCHER COLLECTIVEMENT !

# PAS D'EMBAUCHE EN 2020…
# …PEU D'EMBAUCHES EN 2021 ?!

**L'emploi est l'autre grand sujet de ce début d'année, le niveau d'emploi dans les établissements se discute maintenant, c'est le plan de comblement de l'emploi. Sur Euromed nous avons agi contre la précarité le 04 juin dernier par un droit de retrait massif pour éviter aux collègues CDD et intérimaires de rejoindre Pôle Emploi. Tous les collègues qui étaient sur des vacances d'emplois ont été prolongés, aujourd'hui, il nous faut arracher des CDI Poste.**

**Soyons clairs, si des CDI intérimaires ont été signés, ils ne sont que le prolongement de la précarité :** 36 mois de plus et puis s'en vont ! Inacceptable pour nous ! Un CDI Poste pour toutes et tous ! C'est la seule revendication qui vaille d'être défendue !

➥ **Un CDI Poste pour celles et ceux qui occupent un emploi vacant sur l'établissement :** une nécessité pour lutter contre une précarité qui gangrène nos services, qui plonge les collègues dans une incertitude permanente et permet à La Poste de "jongler" en permanence avec leur avenir professionnel.

➥ **Un CDI Poste pour celles et ceux qui occupent un emploi vacant sur l'établissement :** c'est également une nécessité pour l'ensemble du collectif de travail, de meilleures conditions de travail avec du personnel formé et permanent.

➥ **Un CDI Poste pour celles et ceux qui occupent un emploi vacant sur l'établissement :** c'est préserver nos futurs emplois dans une période ou les réorganisations s'annoncent dévastatrices.

➥ **Un CDI Poste pour celles et ceux qui occupe un emploi vacant sur l'établissement :** c'est respecter et faire respecter le code du travail notamment l'article L 122-1 qui stipule que : « *Le contrat de travail à durée déterminée, quel que soit son motif, ne peut avoir ni pour objet ni pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise.* ».

# LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS !

**⇨ Sur la rémunération, comme sur l'emploi nous avons demandé une audience à notre Direction. C'est une première étape, ne nous faisons aucune illusion !**

**⇨ C'est par la mobilisation que nous obtiendrons satisfaction !**

## EMPLOI, RÉMUNÉRATION AGISSONS MAINTENANT !

**SUD APT 13 - Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques des Bouches-du-Rhône**
BP 90055 13202 Marseille Cedex 02 - Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
Mail : sud13poste@orange.fr / Site internet : www.sudptt13.org / Facebook : www.facebook.com/sudapt13